

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 29 avril 2022

Inauguration du collège

Le Conseil municipal et le syndicat scolaire CoViCou invitent cordialement la population à l'inauguration du collège primaire, le samedi 7 mai prochain entre 9h00 et 14h00. En cas de beau temps, la partie officielle se déroulera à 11h00 sur la place de jeux ou si les conditions météorologiques ne le permettent pas dans la halle polyvalente. Les visiteurs pourront profiter de découvrir le collège rénové tandis que les élèves s'occuperont de l'animation musicale. Quant à La Fanfare, elle agrémentera l'apéritif avec quelques morceaux de leur riche répertoire. L'US Villeret tiendra un stand qui permettra aux visiteurs de reprendre des forces avec grillades et autres boissons.

Les élèves, enseignants et autorités municipales vous attendent nombreuses et nombreux à cette inauguration du collège rénové !

CEC / Clientis Caisse d'Epargne Courtelary

La CEC Clientis nous a fait part de sa satisfaction quant au résultat de l'exercice réalisé en 2021. En leur qualité d'actionnaires, les communes municipales et bourgeoises de l'ancien district de Courtelary recevront de la CEC une part de ce résultat. La clé de répartition de cette contribution tient compte d'un montant fixe de CHF 5.- par habitant alloué à notre collectivité en qualité de commune assumant des charges en matière de prévoyance sociale plus une ristourne de 0.7% calculée sur le volume des affaires avec la CEC. Pour la commune de Villeret cela représente un montant total de CHF 53'966.-. Le Conseil municipal remercie sincèrement la Banque Clientis Caisse d'Epargne du district de Courtelary pour le montant substantiel versé à notre collectivité.

Course des personnes âgées

Cette année, pour autant que la situation sanitaire le permette, un retour à la normale de la sortie annuelle des aînés est prévu. Les personnes âgés 70 ans et plus, peuvent d'ores et déjà inscrire dans leurs agendas la date du mardi 6 septembre pour une virée hors de la localité. A relever que les invitations parviendront en temps voulu aux personnes concernées.

Délégations

Bruno Lemaitre sera le délégué de la commune lors de l'assemblée générale du Parc régional Chasseral, le jeudi 5 mai à Evilard-Macolin. Carlos Chatelain représentera la commune à l'assemblée ordinaire des délégués de la Conférence régionale des transports (CRT1), le jeudi 19 mai à Lyss.

Jumelage

Dave von Kaenel représentera les autorités communales lors du voyage à Louzac St-André, organisé du 26 au 29 mai dans le cadre du Jumelage entre les deux communes.

Taxe des chiens

Si vous êtes propriétaire d'un nouveau chien vous devez impérativement le déclarer. Pour cela

nous vous invitons à passer au guichet de l'administration communale. Pour rappel, la taxe annuelle sur les chiens coûte 40.- francs plus 2.- francs pour la plaquette.

Analyse de l'eau

Le dernier rapport d'analyse de l'eau réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 28 mars 2022 au réservoir des Toulères mentionne les résultats suivants. Escherichia coli / germe(s)/100ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 2. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml

Villeret, le 25 avril 2022

Le Conseil municipal